

Guide Pratique : Devenir Accompagnant Éducatif et Social (DEAES)

Le Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES)

- Le DEAES est le diplôme de référence pour les professionnels de l'accompagnement au quotidien.
- Il permet d'intervenir auprès de personnes en situation de handicap, de dépendance ou en difficulté sociale.
- La formation se compose de 5 domaines de compétences (DC) théoriques et pratiques.

Étapes de la formation

- Inscription : Dossier de candidature auprès d'un centre de formation agréé.
- Sélection : Épreuve orale d'admission pour évaluer la motivation et le projet professionnel.
- Durée : Environ 12 à 24 mois selon le parcours (alternance fortement recommandée).
- Validation : Épreuves de certification en cours de formation et examen final.

Financements possibles

- CPF (Compte Personnel de Formation) : Mobilisable pour financer tout ou partie du coût pédagogique.
- Pôle Emploi : Aide individuelle à la formation (AIF) pour les demandeurs d'emploi.
- Conseil Régional : Prise en charge totale ou partielle pour les élèves en formation initiale.
- Employeur : Via le plan de développement des compétences ou l'alternance (contrat de professionnalisation/apprentissage).

Salaire et perspectives d'évolution

- Salaire moyen : Environ 1 750 € à 1 900 € brut mensuel en début de carrière (variable selon la convention collective).
- Évolution : Possibilité de passer des diplômes d'État de niveau supérieur (DEAS, DEAMP, DEME, DEES).
- Spécialisation : Possibilité de se spécialiser dans le handicap, le grand âge ou l'insertion sociale.
- Mobilité : Accès à des postes de coordination ou d'encadrement d'équipe après plusieurs années d'expérience.